



(N^o 314.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 18 MAI 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. MAST DE VRIES, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur De Bellemare, à Bruges.

MESSIEURS,

Le sieur Louis-Aurélien-Fleurian De Bellemare, né à Nantes, le 7 fructidor an X, s'est adressé à la Chambre afin d'obtenir des lettres de naturalisation.

Le pétitionnaire a pris part, comme capitaine de volontaires, à tous les combats qui ont eu lieu en 1830. Sa bravoure, son zèle et son activité sont attestés par plusieurs certificats des différents chefs sous les ordres desquels il s'est trouvé en 1833. A cette époque il a été nommé directeur-adjoint à l'hôpital d'Ypres; depuis 1835, il remplit les mêmes fonctions à celui de Bruges.

Les autorités consultées à son égard estiment qu'il y a lieu à lui accorder la faveur qu'il sollicite, sa conduite privée et politique ayant été exempte de tout reproche.

Le Rapporteur,

MAST DE VRIES.

Le Président,

DU BUS, AÎNÉ.
